

Concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental

**Informations pour
l'année 2021**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Ordre du jour

- Admissibilité
- Organisation
- Épreuves de classement
- Admission au stage
- Affectations
- Stage





ADMISSIBILITÉ



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Admissibilité au concours (1)

Le candidat doit:

- avoir réussi aux épreuves préliminaires
- soit être détenteur d'un diplôme universitaire habilitant à enseigner au choix
 - soit dans les quatre cycles, « option C1 » et « option C2-C4 »
 - soit dans le cycle 1, « option C1 »
 - dans les cycles 2 à 4, « option C2-C4 »
- soit être admis en tant qu'employé de l'État du groupe d'indemnité A2 à la réserve de suppléants pour y suivre une formation en cours d'emploi menant au certificat de formation pédagogique, « option C2-C4 »
- soit avoir débuté le dernier semestre des études menant à l'obtention d'un des diplômes universitaire habilitant à enseigner, visés ci-dessus.



Admissibilité au concours (2)

Le délai d'inscription au concours du 20 juin 2021 à 23h59 est à respecter strictement.

(détails:

**voir renseignements de l'avis officiel sur le site du
MENJE)**

**Non-respect du délai → élimination du
concours**



Admissibilité au concours (3)

Pour être admis aux épreuves du concours, le candidat doit avoir remis au président du jury pour le 1^{er} juillet 2021 et au plus tard avant le début de la première épreuve de classement à laquelle le candidat s'est inscrit:

- soit une copie de son diplôme d'instituteur ou, à défaut, une attestation de réussite,
- soit un certificat d'inscription indiquant une inscription au dernier semestre des études menant à l'obtention d'un des diplômes habilitant à enseigner.

Non-respect du délai → élimination du concours





ORGANISATION



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Les épreuves de classement pour les candidats « option C1 »

- 1 épreuve écrite portant sur la « culture luxembourgeoise » commune aux options « C1 » et « C2-C4 »

et

- 1 épreuve écrite portant sur la pédagogie et la didactique relative aux différents domaines de développement et d'apprentissage du cycle 1



Les épreuves de classement pour les candidats « option C2-C4 »

- 1 épreuve écrite sur la « culture luxembourgeoise » commune aux options « C1 » et « C2-C4 »

et

- 1 épreuve écrite sur la pédagogie et la didactique relative aux différents domaines de développement et d'apprentissage des cycles 2 à 4



Les épreuves de classement pour les candidats « option C1-C4 »

- 1 épreuve écrite sur la « culture luxembourgeoise » commune aux options « C1 » et « C2-C4 »

et

- 1 épreuve écrite sur la pédagogie et la didactique relative aux différents domaines de développement et d'apprentissage du cycle 1 (« option C1 »)

et/ou

- 1 épreuve écrite sur la pédagogie et la didactique relative aux différents domaines de développement et d'apprentissage des cycles 2 à 4 (« option C2-C4 »)



Les épreuves de classement

Pédagogie et didactique (« option C2-4 »):

jeudi, le 1er juillet 2021 de 8:30 à 11:30 h

Pédagogie et didactique (« option C1 »):

jeudi, le 1er juillet 2021 de 14:00 à 17:00 h

Culture luxembourgeoise:

vendredi, le 2 juillet 2022 de 8:30 à 11:30 h

Lieu des épreuves:

Diverses salles (la salle exacte où vous devrez vous présenter vous sera communiquée dans le courrier confirmant votre inscription)



Les modalités de classement (1)

- Transmission d'une préférence pour un poste C1 ou un poste C2-C4 pour les **candidats ayant participé aux deux options jusqu'au 5 juillet 2021 (8h00)** au plus tard par courriel (concours.ef@men.lu)
- Les candidats repris dans le classement C2-4 peuvent opter pour un poste dans la voie de préparation

Dans les deux cas, le choix est irrévocable!

- Un classement séparé pour tous les candidats de l'option « C1 »
- Un classement séparé pour tous les candidats de l'option « C2-C4 » comprenant ceux ayant marqué une préférence pour un poste de la voie de préparation
- Résultat final en fonction de la préférence des candidats



Les modalités de classement (2)

- Information sur les résultats (par courriel): **mercredi, le 14 juillet 2021**
- Affectation des candidats **ayant opté pour un poste au cycle 1** dans l'ordre de leur classement C1 jusqu'à concurrence des postes disponibles.
- Affectation des candidats **ayant opté pour la voie de préparation** dans l'ordre de leur classement C2-4 jusqu'à concurrence des postes disponibles.
- Il est proposé aux candidats non-classés en rang utile au classement du C1 d'être engagés en tant qu'employés de l'Etat du groupe d'indemnité A2 ("Quereinsteiger") et d'acquérir par le biais d'une formation en cours d'emploi le certificat de formation pédagogique « option C2-4 » en vue d'une participation au concours « option C1 » et « option C2-4 » l'année subséquente



Les modalités de classement (3)

Les candidats ayant remis un certificat d'inscription attestant l'inscription au dernier semestre des études menant à l'obtention d'un diplôme d'instituteur au président du jury sont tenus de compléter leur dossier **jusqu'au 12 juillet 2021 au plus tard** en transmettant:

- soit le certificat de formation pédagogique « option C2-C4 »,
- soit le diplôme d'instituteur ou une attestation de réussite

à l'adresse suivante: concours.ef@men.lu (de préférence) ou

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de l'Enseignement fondamental

Concours EF 2021

33, Rives de Clausen

L-2165 LUXEMBOURG





ÉPREUVES DE CLASSEMENT



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

PÉDAGOGIE ET DIDACTIQUE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Pédagogie et didactique (1)

- **Épreuves:**
 - Un sujet propre aux différents domaines de développement et d'apprentissage du **cycle 1** (« option C1 »)
 - Un sujet propre aux différents domaines de développement et d'apprentissage des **cycles 2 à 4** (« option C2-C4 »)
- **Modalités:**
 - Réponses en langue allemande ou en langue française au choix (veuillez garder la même langue lors de la réponse à une même question)
 - Épreuves à documents ouverts



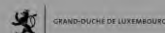
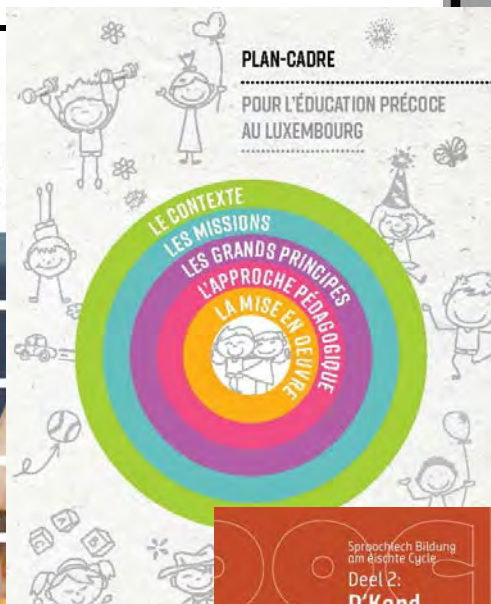
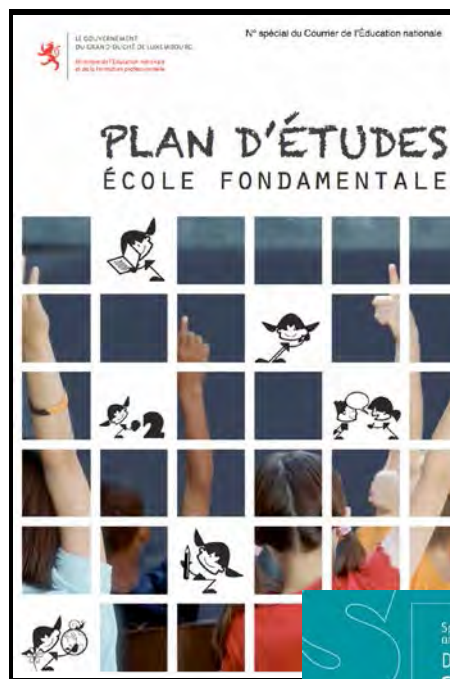
Pédagogie et didactique (2)

- **Plusieurs thèmes principaux** portant notamment sur la connaissance et la mise en œuvre de l'approche par compétences à l'école fondamentale
- **Champs de connaissances:**
 - Le plan d'études (domaines de développement et d'apprentissage, socles de compétences, compétences, descripteurs...)
 - Les apprentissages à l'école fondamentale
 - Les outils d'évaluation (bilans intermédiaires, bilan de fin de cycle) et leurs modalités d'application
 - La didactique et la méthodologie des branches principales



Pédagogie et didactique

« option C1 »



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

LIVRET
D'ACCOMPAGNEMENT
POUR L'ÉVALUATION À
L'ÉCOLE
FONDAMENTALE

ÉDUCATION NATIONALE



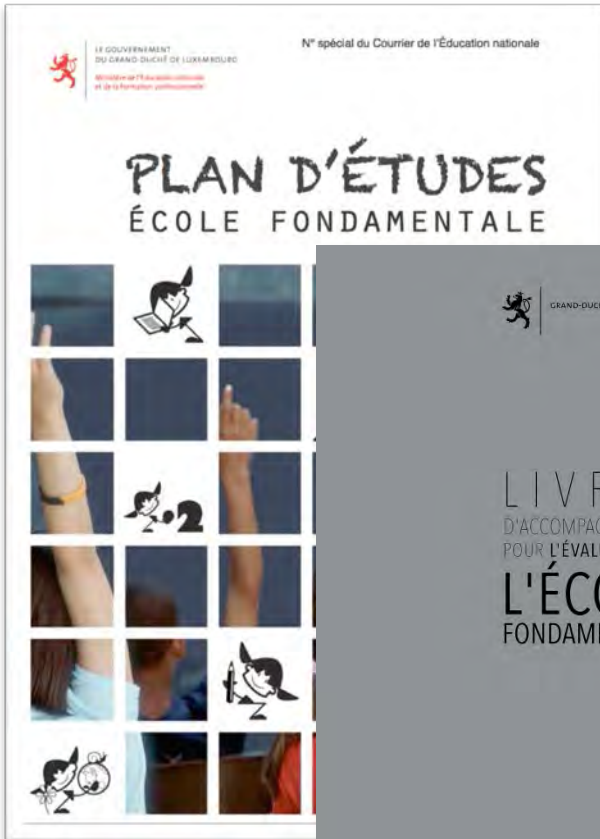
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Pédagogie et didactique

« option C2-4 »



CULTURE LUXEMBOURGEOISE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Culture luxembourgeoise

- **Épreuve:**
 - Travail d'analyse et de synthèse touchant différentes dimensions de la culture luxembourgeoise
- **Modalités:**
 - Réponses en langue allemande ou en langue française au choix (veuillez garder la même langue lors de la réponse à une même question)
 - Épreuve à documents ouverts (recueil édition 2014 + *Sproochlech Bildung am éischte Cycle – Deel 1*)



Les **documents à étudier pour le concours** sont gratuitement mis à la disposition des candidats par le ministère et seront expédiés aux candidats par courrier postal dès l'inscription en ligne à l'aide de l'adresse URL suivante:

<http://edulink.lu/d2jg>

Les documents sont disponibles dès la publication de l'avis officiel relatif à l'organisation des épreuves du concours sur le site du MENJE.





ADMISSION AU STAGE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Admission au stage

Conditions d'admission:

- Se classer **en rang utile** à l'issue des épreuves du concours, en fonction du choix exprimé avant l'établissement des classements
- Fournir une copie de l'inscription de votre diplôme d'études supérieures au registre des titres, section de l'enseignement supérieur, au cas où le diplôme n'a pas été conféré par une institution faisant partie du Benelux

Début du stage: **1^{er} septembre 2021**



Documents à introduire avant le début du stage

- Le « diplôme cours de premiers secours » d'une durée de 16 heures
- Un brevet élémentaire de sauvetage aquatique d'une durée minimale de 12 heures
- Une attestation d'activités d'encadrement d'enfants ou d'adolescents, âgés entre 3 et 18 ans, d'un volume de 80 heures au moins dans un cadre scolaire (p.ex.: réalisation de remplaçants temporaires, engagement en tant que chargé de cours) ou non scolaire

Délai: **avant** l'admission au stage **(31 août 2021)** – procédure de modification législative en cours: prolongation du délai jusqu'au **31 août 2022**





AFFECTATIONS



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Affectation aux postes vacants (1) – instituteurs- stagiaires

Lundi, 12 juillet 2021	Date limite pour la transmission au président du jury d'un diplôme d'instituteur ou d'une attestation de réussite pour les candidats ayant remis un certificat d'inscription attestant l'inscription au dernier semestre des études menant à l'obtention d'un diplôme d'instituteur
Mercredi, 14 juillet 2021	Transmission des résultats du concours de recrutement des futurs instituteurs-stagiaires par courriel
Vendredi, 16 juillet 2021 à 8h00	Affectation des instituteurs-stagiaires (postes réservés) (application Scolaria)
Vendredi, 16 juillet 2021	Publication de la 2 ^e liste (en cours d'après-midi)
Lundi, 19 juillet 2021 à 14h00	Date-limite pour la remise des candidatures dans le cadre de la liste 2



Affectation aux postes vacants (2) – détenteurs d'un bachelors en relation avec un des objectifs de l'Enseignement fondamental

20-23 juillet 2020	Date limite pour la transmission au président du jury d'un diplôme d'instituteur ou d'une attestation de réussite pour les candidats ayant remis un certificat d'inscription attestant l'inscription au dernier semestre des études menant à l'obtention d'un diplôme d'instituteur
jeudi, 23 juillet 2020	Publication des affectations et répartitions effectuées dans le cadre de la liste 2



Affectation aux postes vacants (3)

Deuxième liste (uniquement pour les candidats qui ne se sont pas classés en rang utile)

- Saisie électronique des demandes dans l'application Scolaria (**LUXTRUST : stick ou token**)
- Les coordonnées IAM nécessaires à la connexion vous seront communiquées par le MENJE
- Un guide de l'utilisateur renseignant sur les démarches à respecter dans le cadre de la liste 2 est disponible dans la rubrique « Aide » du site internet www.enseignement-fondamental.lu



Informations utiles

- **Adresse utile:**
 - www.men.public.lu

The screenshot shows the homepage of the Ministry of Education, Youth and Sports (Men.lu). The main navigation bar includes 'Articles', 'Grands dossiers', 'Agenda', 'Postes vacants', and 'Publications'. A search bar is located on the right. Below the navigation, there is a section for 'Avis officiels' (Official notices). The main content area features a large blue banner with the text: 'Session juillet 2017 : Organisation du concours réglant l'admission aux stages préparant à la fonction d'instituteur'. Below this, there is a section titled 'Calendrier' (Calendar) with a sub-section 'Avis officiels' dated '23-01-2017'. The text in this section is partially obscured by a black redaction box. Visible text includes: '...tion au président du jury pour le 30 juin 2017 au plus tard.', 'Attention : Le non-respect de ce délai conduira à l'élimination des candidats concernés de la session', 'Cliquez ici pour voir plus de détails en relation avec les épreuves du concours', 'Les documents à étudier pour le concours sont gratuitement mis à la disposition des candidats', and 'Ils peuvent être retirés au bureau 214, au 2^e étage du ministère au numéro 29, rue Aldringen à Luxembourg'. Below the calendar section, there is a section titled 'Admission au concours' with the text: 'Pour être admis au concours, les candidats doivent remplir les conditions suivantes : 1) a) être détenteur d'un diplôme d'études supérieures reconnu et préparant à la profession d'instituteur habitant à'.





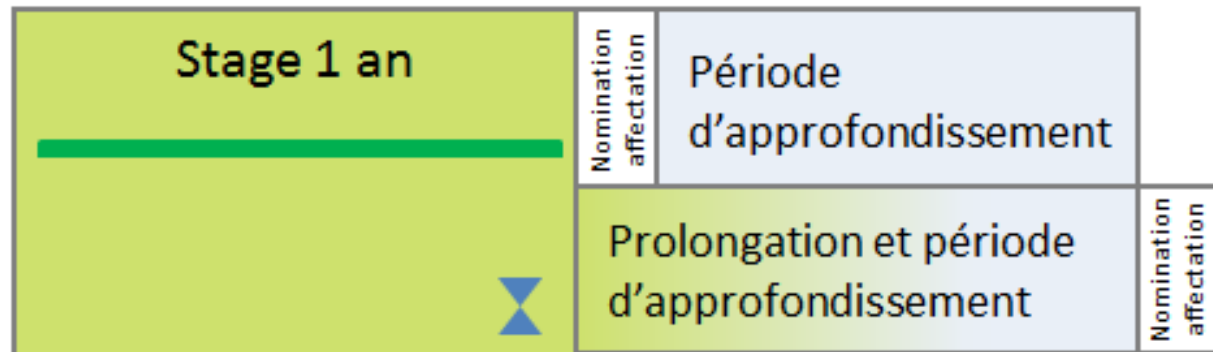
STAGE





LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse


Stage

Bachelor en sciences de l'éducation + 16 semaines de stages validés
ou
Certificat de formation pédagogique



 Évaluation formative

 Évaluation certificative

 Nomination et affectation



Questions ?



**Envoyer un courriel à:
concours.ef@men.lu**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Bonne chance!



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse